

82 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans dans l'Indre-et-Loire

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 73 • Juin 2023

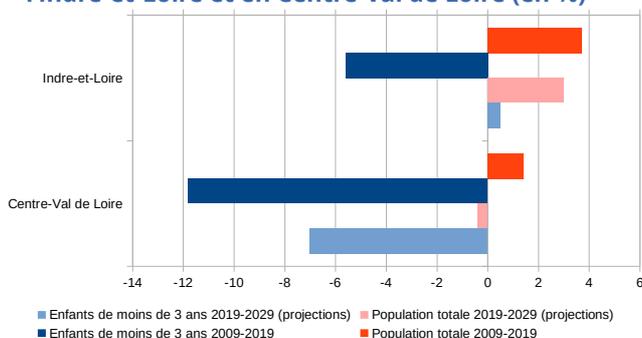
L'offre de garde des enfants en bas âge a augmenté dans l'Indre-et-Loire entre 2009 et 2019. Cette évolution de l'offre diffère de celle de deux composantes de la demande que sont la population de jeunes enfants et la participation au marché du travail de leurs parents, toutes deux en recul. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé de 6 % entre 2009 et 2019, et serait quasiment stable les dix années suivantes. Dans le même temps, le taux d'emploi des jeunes parents a reculé. Rapporté au nombre d'enfants, le nombre de places d'accueil d'enfants en bas âge a ainsi augmenté en Indre-et-Loire, et reste supérieure à la moyenne observée par ailleurs en Centre-Val de Loire. La plus grande partie des places sont offertes par des assistantes maternelles. Le métier est effectivement presque exclusivement féminin, majoritairement occupé par des femmes de plus de 45 ans.

Le nombre d'enfants en bas âge a diminué dans l'Indre-et-Loire depuis 2009

En 2019, les enfants de moins de 3 ans représentent 3,1 % de la population, soit une part égale à celle du niveau régional. Ils sont les principaux bénéficiaires du service de garde d'enfants par un service d'accueil : assistante maternelle, accueil familial ou accueil collectif ► **définition**.

Dix ans auparavant, ce nombre d'enfants de moins de 3 ans était plus élevé. Entre 2009 et 2019, il a diminué de 5,6 %, quand l'ensemble de la population, vieillissante, augmentait de 3,7 % ► **figure 1**. La part de ces jeunes enfants en Indre-et-Loire est ainsi passée de 3,4 % à 3,1 % en 10 ans. Les évolutions sont similaires en Centre-Val de Loire : le nombre d'enfants en bas âge y a diminué de 11,8 %, quand la population augmentait de 1,4 %. La part d'enfants de moins de 3 ans était un peu plus élevée qu'en Indre-et-Loire en 2009. Elle est passée de 3,6 % à 3,1 % en 10 ans.

► 1. Évolution du nombre d'enfants en bas âge dans l'Indre-et-Loire et en Centre-Val de Loire (en %)



Champ : population résidant en Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2019 et modèle Omphale 2022 de projections de population (scénario central).

Entre 2019 et 2029 dans l'Indre-et-Loire, la population totale continuerait d'augmenter (+3,0 %), et le nombre d'enfants en bas âge serait quasiment stable (+0,5 %). La part d'enfants de moins de trois ans atteindrait ainsi 2,9 % en 2029 dans l'Indre-et-Loire.

En Centre-Val de Loire, les évolutions seraient inverses de celles du département : la population totale serait quasiment stable (-0,4 % entre 2019 et 2029) et le nombre d'enfants en bas âge diminuerait rapidement (-7,0 %). La part d'enfants de moins de 3 ans continuerait ainsi à baisser, égalant celle d'Indre-et-Loire (2,9 %) en 2029. Par ailleurs, la loi de juillet 2019 rendant l'école obligatoire dès 3 ans pourrait contribuer à réduire un peu le besoin de garde d'enfants.

Le taux d'emploi des parents de jeunes enfants a légèrement baissé

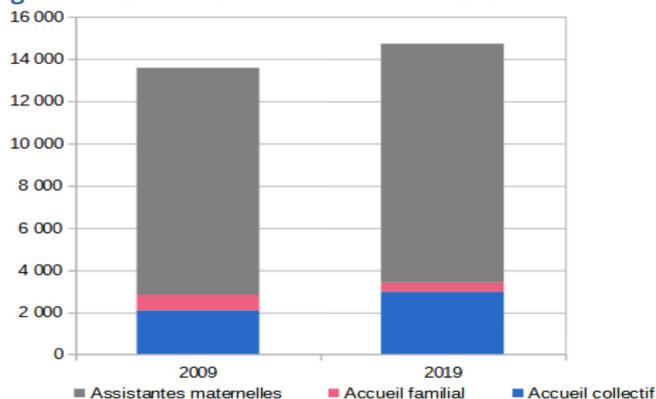
Le recours à un service de garde d'enfant dépend également de la situation sur le marché du travail des parents, et dans les faits notamment des mères de ces jeunes enfants. En 2019 dans l'Indre-et-Loire, 82 % de l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans ont un emploi. C'est plus souvent le cas pour les hommes que pour les femmes : le taux d'emploi ► **définition** des premiers est de 84 %, contre 80 % pour les secondes. Le taux d'emploi des pères des enfants de moins de 3 ans est un peu plus élevé (88 %), alors que celui de leurs mères est beaucoup plus faible (70 %). La présence d'un jeune enfant joue donc surtout sur l'emploi des femmes. En Centre-Val de Loire, le taux d'emploi des jeunes pères est proche de celui de l'Indre-et-Loire, et inférieur pour les mères (65 %). En 2009 dans l'Indre-et-Loire, le taux d'emploi de l'ensemble des 25-54 ans était plus élevé de deux points qu'en 2019. Celui des parents de jeunes enfants a lui aussi diminué. Cette baisse ne concerne dans le département que les pères, le taux d'emploi des mères ayant augmenté.

Le nombre de places d'accueil de jeunes enfants a augmenté

En 2019, 14 710 places sont offertes dans le département de l'Indre-et-Loire pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans ► **figure 2**. Les assistantes maternelles proposent 11 300 places, soit 77 % de l'offre totale. L'accueil collectif en représente 20 %, soit 2 990 places, et l'accueil familial les 3 % restants (430 places). Entre 2009 et 2019, le nombre de places d'accueil a augmenté de 1 130 places dans le département (+8 %). Parmi les trois modes de

garde, la plus forte augmentation concerne l'accueil collectif, avec 880 places (+42 %), en lien avec une hausse du nombre de structures d'accueil collectif (de 87 à 133). Le nombre de places chez les assistantes maternelles a augmenté de 570 places (+5 %). Le nombre d'assistantes maternelles avec un agrément en cours de validité a cependant diminué de 620 (de 4 970 à 4 350 soit -12 %). En revanche, le nombre de places d'accueil familial a baissé de 320 places (-43 %), sous l'effet d'une réduction du nombre de structures familiales (de 12 à 7).

► 2. Nombre de places d'accueil selon le mode de garde en 2009 et 2019 dans l'Indre-et-Loire



Champ : Indre-et-Loire.

Source : DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI).

Une offre d'accueil au-dessus du niveau régional

En 2019, l'offre d'accueil dans l'Indre-et-Loire représente 82,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit 7,4 places d'accueil de plus que la moyenne régionale (75,0 places) ► **figure 3**. Les assistantes maternelles constituent le principal mode d'accueil avec 63,3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce chiffre est supérieur à celui de la région (59,3 places). Les accueils collectif et familial offrent respectivement 16,7 et 2,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit des offres supérieures aux moyennes régionales.

Entre 2009 et 2019, le nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans augmente dans le département de l'Indre-et-Loire (passant de 67,1 à 82,4). Cette hausse est due à la diminution importante du nombre d'enfants en bas âge, conjuguée à une augmentation notable du nombre de places disponibles (-1 470 contre +1 130) sur la même période. Elle est d'ailleurs plus marquée qu'en Centre-Val de Loire (de 63,7 à 75,0 places pour 100 enfants).

► Pour en savoir plus

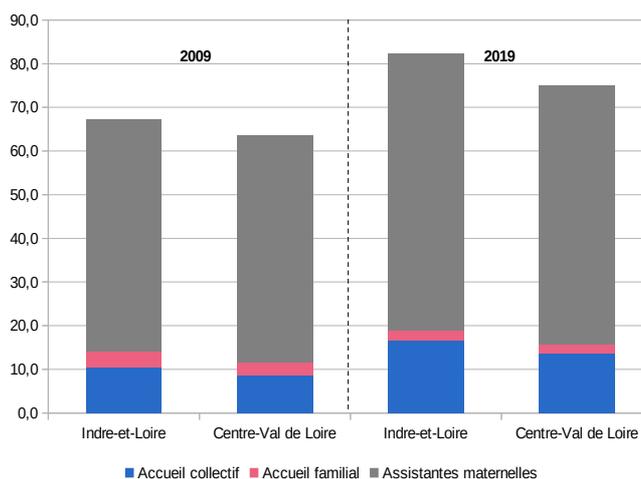
- [Pora P., « Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde », Insee Analyses n° 55, septembre 2020.](#)
- [Collard A., Diel O., « Des femmes moins fréquemment en emploi à partir du troisième enfant », Insee Analyses Centre-Val de Loire n°83, mars 2022.](#)

► Sources

Les caractéristiques de la population en 2009 et 2019 sont issues des **Recensements de la population** de l'Insee, et les projections démographiques à l'horizon 2029 du modèle **Omphale 2022** de l'Insee. L'offre d'accueil d'enfants en bas d'âge est mesurée à partir de l'**enquête Aide sociale** que la DREES réalise chaque année auprès des conseils départementaux, et plus particulièrement de son volet relatif à l'offre d'accueil du jeune enfant et à l'activité et le personnel des services de protection maternelle et infantile (PMI).

Le dénombrement et les caractéristiques des assistantes maternelles employées par des particuliers proviennent de la **Base tous salariés** et du Fichier **Particuliers employeurs anonymisés** de l'Insee.

► 3. Nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde



Champ : Centre-Val de Loire.

Sources : DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI) ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2020.

Huit assistantes maternelles sur dix travaillent pour au moins trois particuliers

La quasi-totalité des assistantes maternelles sont des femmes. Dans l'Indre-et-Loire, 9 100 particuliers y ont eu recours en 2019. Ce sont ainsi 3 100 assistantes maternelles qui ont été employées par au moins un particulier, sur les 4 350 du département ayant un agrément en cours de validité au 31 décembre 2019. Les assistantes maternelles cumulent donc les contrats sur l'année. Dans l'Indre-et-Loire, huit assistantes maternelles sur dix ont travaillé pour au moins trois familles en 2019, une part un peu plus importante que dans la région.

Ces assistantes maternelles sont en moyenne plus âgées que l'ensemble des femmes en emploi. Seule une assistante maternelle sur dix a moins de 35 ans, contre trois sur dix pour l'ensemble des femmes en emploi. À l'inverse, 67 % d'entre elles ont 45 ans ou plus, contre 46 % pour l'ensemble des femmes en emploi. Ces répartitions sont similaires à celles de la région Centre-Val de Loire : la profession d'assistante maternelle apparaît comme un métier de seconde partie de carrière.

Olivier Diel, Émilie Piraux (Insee) ;
Nicolas Birot, Djamilia Tamadzt (DREETS)

► Définitions

Une **assistante maternelle** est une professionnelle de la petite enfance qui accueille des enfants à son propre domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. Une assistante maternelle doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. Dans cette étude, les données relatives aux assistantes maternelles concernent uniquement celles qui sont directement employées par les parents (par opposition à l'accueil familial).

Les services d'**accueil familial** regroupent des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile en journée et se rendent à intervalles réguliers dans un établissement collectif pour différentes activités. Les assistantes maternelles y sont employées par le gestionnaire de l'établissement (et non directement par les parents). L'offre d'**accueil collectif** en établissements comprend les micro-crèches (structures, dont les capacités d'accueil sont limitées à 10 enfants), les crèches collectives ou haltes garderies « traditionnelles », les structures « multi-accueil », mêlant accueils réguliers ou occasionnels, à temps complet ou partiel, les crèches de personnel et les crèches parentales.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

